

## Âge d'or, mécénat et autonomie du champ poétique français (1549-1564)

### Introduction : Mécène(s) et âge d'or

La première mention de l'âge d'or se trouve chez Hésiode, mais c'est chez Ovide que les poètes de la Renaissance puisent la matière et les détails du récit des quatre âges de l'humanité. Ce récit suit immédiatement celui de la Création du monde, et raconte un déclin moral et politique accompagnant paradoxalement un progrès des techniques :

L'âge d'or naquit le premier, qui, sans répression, sans lois, pratiquait de lui-même la bonne foi et la vertu. On ignorait les châtiments et la crainte ; des écrits menaçants ne se lisaient point sur le bronze affiché en public ; la foule suppliante ne tremblait pas en présence de son juge [...]. Jamais encore des fossés profonds n'entouraient les cités ; point de trompettes au long col, point de cors recourbés pour faire résonner le bronze ; point de casques, point d'épées ; sans avoir besoin de soldats, les nations passaient au sein de la paix une vie de doux loisirs. La terre aussi, libre de redevances, sans être violée par le hoyau, ni blessée par la charrue, donnait tout d'elle-même ; contents des aliments qu'elle produisait sans contrainte, les hommes cueillaient les fruits de l'arbousier, les fraises des montagnes, les cornouilles, les mûres qui pendent aux ronces épineuses et les glands tombés de l'arbre de Jupiter aux larges ramures [...]. Alors des fleuves de lait, des fleuves de nectar coulaient çà et là et l'yeuse au vert feuillage distillait le miel blond. Quand Saturne eut été précipité dans le Tartare ténébreux, tandis que Jupiter régnait sur l'univers, vint l'âge d'argent, qui ne valait pas l'âge d'or, mais valait mieux que l'âge du bronze aux fauves reflets. [...] Alors, pour la première fois, les hommes entrèrent dans des maisons ; ces maisons, ce furent des grottes, d'épais feuillages, et des rameaux entrelacés d'écorce. Alors, pour la première fois, les semences de Cérès furent enfouies dans de longs sillons et les taureaux gémissent sous le poids du joug.

Puis commença le troisième âge, l'âge de bronze, celui d'une race plus farouche, plus prompte aux combats horribles, sans être pourtant scélérate. L'âge qui a la dureté du fer est venu le dernier ; aussitôt ont fait irruption sur cette ère d'un métal plus vil les crimes de toute sorte [...]. Bientôt le fer pernicieux et l'or, plus pernicieux que le fer, parurent au jour ; à leur suite parut la guerre, qui se sert de tous deux pour combattre et qui brandit dans sa main ensanglantée des armes retentissantes. [...] La piété est vaincue, foulée aux pieds ; loin de cette terre trempée de sang se retire, la dernière, après tous les immortels, la vierge Astrée<sup>1</sup>.

Ce texte est lu par les poètes de la Pléiade principalement de trois manières.

Premièrement, il est matière à imitation. En 1550, Pierre de Ronsard dédie à son premier maître d'école Guy Pacate, qui l'a instruit jusqu'à ses 9 ans, une imitation de ce texte, l'ode VII du Quatriesme des *Quatre premiers livres des Odes*. Il montre ainsi sa reconnaissance à l'égard de l'instituteur en même temps qu'il démontre que l'élève a dépassé le maître.

Deuxièmement, ce texte pessimiste est lu comme le texte d'un exilé, ce qu'il n'est pas encore au moment de la rédaction des *Métamorphoses*. Ovide exilé en Scythie est ainsi comparé à Saturne exilé par Jupiter à l'âge d'argent dans le sonnet I, 36 des *Jeunesses* de Jean de La Gessée.

Du Bellay, dans *Les Regrets* (1558), au sonnet 147, appelle le siècle d'Horace et de Virgile « ce bon siècle d'or », parce qu'il fut le siècle d'Auguste et de Mécène. Une association est ainsi faite dans la poésie de la Renaissance, et qui n'était pas présente du tout dans le texte d'Ovide, entre âge d'or et mécénat — et inversement, entre âge de fer et mépris de la poésie.

Sous François Ier surtout, entre 1515 et 1547, la vie de cour connaît un essor considérable ; la distance s'accroît entre le Grand et le courtisan<sup>2</sup>. Le mythe de François I<sup>er</sup> est destiné à l'éblouissement des Princes rivaux (Charles Quint et Henri VIII) et va se prolonger au temps des guerres de Religion, quand par contraste, le règne du fondateur de la branche des Valois-Angoulême apparaîtra comme une sorte d'âge d'or révolu. C'est le mythe de l'alliance des armes et des lettres, puisque François I<sup>er</sup> est un roi guerrier<sup>3</sup>.

Le poète, dans cette cour, connaît une « misère de position »<sup>4</sup>. Il ne doit sa position qu'à une « symbiose », terme de Susanna De Beer<sup>5</sup> : le contrat de mécénat. Je voudrais détailler trois manières dont le contrat mécénal complique la chronologie décliniste du mythe de l'âge d'or.

1 Ovide, *Les Métamorphoses*, t. 1, éd. et trad. Georges Lafaye, Paris : Les Belles Lettres, 1985, p. 10-12.

2 Jean-Max Colard, *Les Contraintes de la Muse : l'adresse au pouvoir dans la poésie de la Renaissance française (1515-1560)*, thèse sous la direction de madame la professeure Françoise Charpentier soutenue le 14 décembre 1999, Université Paris VII Denis-Diderot, p.

3 Frank Lestringant, « Le Roi et les Poètes », ouverture des *Cahiers V.-L. Saulnier*, vol. 29 (*La Poésie à la cour du roi François I<sup>er</sup>*), 2012, p. 7.

4 *La Misère du monde*, de Pierre Bourdieu, distingue « misère de condition » et « misère de position » (à l'intérieur d'un milieu prestigieux et privilégié).

## I./ L'âge d'or et la louange : du temps linéaire au temps cyclique

### 1) Âge d'or et *translatio studii et imperii* : un paradoxe

Le mythe de l'âge d'or est très marginal dans la littérature médiévale et devient très commun à la Renaissance (dans la peinture, il « n'offre aucune représentation connue avant les premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle »<sup>6</sup>). Il exprime paradoxalement un sentiment de prospérité et sert à flatter un mécène : tel Prince, tel pays verra reflourir l'âge d'or. Les Médicis, en particulier, à Florence au XV<sup>e</sup> siècle, déploient le *topos* du « *redeunt saturnia regna* » à partir des années 1460. Il est alors difficile de distinguer ce qui relève de la « propagande politique » et ce qui, plus simplement et plus couramment, relève de la « flatterie » ; Elinor Myara Kelif parle de la « faible teneur propagandistique » du thème, parce qu'il s'applique à des époques et à des dirigeants très différents<sup>7</sup>.

### 2) L'*aptum* : qu'est-ce qui fait âge d'or dans la poésie de la Renaissance ?

La poétique du XVI<sup>e</sup> siècle, généralement théorisée en termes rhétoriques, se pose la question de l'*aptum*, c'est-à-dire de l'adaptation, de la congruence et de la correspondance du motif poétique avec le sujet ou l'événement loué. Dès lors, quels événements, quelles personnes correspondent à l'âge d'or ?

C'est d'abord un mythe royal : le souverain est un nouveau Saturne. Même en exil à Rome (1553-1557), Du Bellay appuie certains des éloges des *Regrets* sur le motif de l'âge d'or, par exemple celui de Marie Stuart, reine d'Écosse et future reine d'Angleterre (*Les Regrets*, sonnet 170), ou de Marguerite, duchesse de Berry, fille de François I<sup>er</sup> (*Les Regrets*, sonnet 185).

Les entrées royales sont les moments privilégiés de cette évocation. L'entrée de François I<sup>er</sup> à Rouen en 1517, celle d'Henri II et Catherine de Médicis à Lyon en septembre 1548, ou celle d'Henri II à Rouen encore en octobre 1550, ont occasionné la représentation de mascarades où l'Âge d'Or fut représenté sur scène, revenu grâce à la vertu du roi<sup>8</sup>.

Ovide décrivait l'âge d'or comme un âge de paix : les traités de paix sont donc souvent l'occasion, pour les poètes courtisans, d'annoncer un nouvel âge d'or. En 1559, Ronsard vante auprès de Henri II le traité du Cateau-Cambrésis entre la France et l'Espagne dans un *Chant de liesse au roy*. Dans les *Elégies, Mascarades et Bergerie* de 1563, un sonnet à Charles IX (« Je vois fleurir le beau Siecle doré... ») est sans doute inspiré de la paix d'Amboise de mars 1563 entre protestants et catholiques.

Mais ce n'est pas seulement un mythe royal : plutôt en général un mythe politique, tout responsable politique étant à même de ressusciter l'âge d'or. L'un des exemples les plus développés d'imitation d'Ovide chez Ronsard est dédié à Charles, cardinal de Lorraine, soutien de Michel de l'Hospital, le chancelier de France. C'est *L'Hymne de la Justice*<sup>9</sup> : le récit de l'âge d'or se concentre alors, du fait des fonctions politiques du cardinal, sur ce motif spécifique du départ d'Astrée.

Daniel Ménager a montré que même dans cet hymne, Ronsard reste prudent dans son imitation d'Ovide. Ainsi, son âge d'or est défini seulement négativement : absence de charrue, de propriété privée... « Il ne faut pas doter l'âge d'or d'un prestige trop grand, parce qu'il deviendrait alors un espace de désirs qui échapperait à l'organisation politique du monde »<sup>10</sup>. Car le mythe de l'âge d'or, même dans son emploi courtisan, a des accents subversifs.

### 3) L'âge d'or comme arme de la critique

Après François I<sup>er</sup>, l'âge d'or est tout aussi souvent espéré ou regretté que célébré par les poètes. Dans *La Deffence et illustration de la langue françoise* (II, 5), Du Bellay, constatant que la poésie française ne vaut pas encore celle de l'époque d'Ovide et Virgile, écrit ainsi : « Si nous avons des Mecenes & des Augustes, les Cieux & la Nature ne sont point si ennemis de nostre siecle, que n'eussions encore des Virgiles ». Si Auguste revenait, suppose Du Bellay, un poète saurait le chanter. Dès lors la vie poétique devient le symptôme de l'état politique du pays ; les progrès qu'il lui reste à accomplir sont les signes d'une insuffisance du politique.

5 Susanna De Beer, *The Poetics of Patronage. Poetry as Self-Advancement in Giannantonio Campano*, Turnhout : Brepols, 2013, p. 4.

6 Elinor Myara Kelif, *L'Imaginaire de l'âge d'or à la Renaissance*, Turnhout : Brepols, 2017, p. 14.

7 *Ibid.*, p. 185. Il est par exemple employé par les poètes pour flatter Piero Soderini, gonfalonier à vie de Florence, presque universellement détesté.

8 *Ibid.*, p. 7-8.

9 Pierre de Ronsard, *Œuvres complètes*, éd. Jean Céard, Daniel Ménager et Michel Simonin (2 t.), Paris : Gallimard, 1993, « L'Hymne de la Justice », t. II, p. 475.

10 Daniel Ménager, *Ronsard. Le Roi, le poète et les Hommes*, Genève : Droz, 1979, p. 70-73.

Il y a plus : l'âge d'or devient lui-même un idéal suspect, voire un motif de satire. Les ivrognes qui jonchent la prairie du *Pays de Cocagne* de Pieter Brueghel (1567) ne sont pas des éminences en matière d'expérience et de pratique d'un métier : parce que tous les plaisirs lui sont offerts sans efforts, l'un est endormi sur son fléau de battage, l'autre sur son livre de lois. Le retour de l'âge d'or se complique d'autant plus qu'il n'y a plus d'âge d'or insoupçonnable.

## II./ L'âge d'or et l'exil : du temps cyclique au temps sinusoïdal

Dès lors, la temporalité cyclique que met en place la poésie de cour se complique, dans la Pléiade, de temporalités plus complexes, où malgré même la vertu des Grands, l'âge de fer n'est jamais loin. Machiavel, dans son *Histoire de Florence*, montre la vanité de la nostalgie de l'âge d'or : « la vertu fait naître la tranquillité, la tranquillité l'oisiveté, l'oisiveté le désordre, le désordre la ruine ; et de même que de la ruine naît l'ordre, de l'ordre naît la vertu, de celle-ci la gloire et la bonne fortune »<sup>11</sup>. Le temps n'est alors ni linéaire ni cyclique : il est en quelque sorte sinusoïdal.

### 1) L'âge d'or comme fable politique

Que l'âge d'or, lorsqu'il suit Ovide d'un peu plus près, est un motif moins courtisan et plus subversif qu'il n'y semble, un exemple lyonnais permettra de le montrer. C'est un poème de Béranger de la Tour, *Le Siecle d'or*, paru en 1551. Il contient une épître-préface à Simon de Maillé de Brézé (1515-1597, évêque de Viviers en 1551, archevêque de Tours à partir de 1557). Cette préface annonce un poème « repos[ant] » :

...considerant que les esprits longuement vexez, et tenus souz le joug de la guerre, appetent la douceur du repos : depuis aussi que la France ha cest heur de l'avoir recouvert, par le moyen de son Cesar Auguste, non moins que l'autre heureux, causant la paix universelle : m'ha semblé bon de peindre une ombre du Siecle d'Or, encor un coup, renouvelé : laissant les harnois martiaux manger à la rouillure, comme inutilz, et sans prouffit. C'est le sujet ou mon œil s'est arresté : lequel si trouvez rude ne s'en fault donner merveille, car il represente l'aage guidé par nature, non encores soumis à la correction des arts<sup>12</sup>.

Or ce poème décrit l'âge d'or, non comme un nouvel empire roman ressuscité par Henri II, mais comme un Eden pré-politique, dont les merveilles sont détaillées au présent et à la première personne :

Le jour prospere ou mon heur commença  
Fut souz Saturne : et depuis lors en ça  
Me suis tenu en ma simplicité...<sup>13</sup>

Le choix d'une voix lyrique « intra-diégétique » à l'âge d'or situe d'emblée le poème en-dehors de l'espace social et politique contemporain. Pourtant l'âge d'or est défini, non sans ironie, par des référents contemporains du poète. C'est le cas en particulier en politique :

Je suis mon Roy, mon directeur et guide,  
Entreteneur de ma franchise, et cuide  
Que loy ne peult en oster ou distraire :  
Jasoit qu'Amour envers mon proche ordonne  
Obeïssance, autant qu'à ma personne :  
Et n'est licite entreprendre au contraire<sup>14</sup>.

L'exil et la solitude ne sont pas signes de barbarie, mais l'Amour qui est la seule loi, auto-imposée. L'âge d'or est l'âge d'une auto-nomie au sens étymologique. Cette autonomie va de pair avec l'égalité, qui est une conséquence de l'âge sans art :

Durant mon regne equalité conduit  
Tous les vivans : ce que plus les induit  
De ne porter l'un contre l'autre envie :  
Or c'est un poinct, en ma court arresté  
Que la ou regne egale povreté,

11 Cité par Elinor Myara Kelif, *op. cit.*, p. 237-238.

12 Béranger de la Tour, *Le Siecle d'or*, Lyon : J. de Tournes et G. Gazeau, 1551, p. 6.

13 *Ibid.*, p. 8.

14 *Ibid.*, p. 13.

Un chacun juge opulente sa vie<sup>15</sup>.

La métaphore de l'« arrêt de cour », pour parler d'une loi naturelle, est bien sûr caractéristique des poètes de la basoche. Ici elle pourrait cependant aussi fonctionner comme une morale de la fable, puisqu'elle constitue une sentence au présent de vérité générale (« un chacun juge... »). Morale dérisoire, puisqu'il n'y a pas de cour pour en faire effectivement l'arrêt : mais morale tout de même. Béranger de la Tour semble avoir organisé son imitation d'Ovide comme une argumentation politique. La discussion des bienfaits de l'égalitarisme amène le poème bien loin du simple « repos » de l'esprit que promettait l'épître-préface !

## 2) Âge d'or et protestantisme

Des raisons économiques et politiques peuvent apporter une explication matérialiste à cette complication du motif de l'âge d'or. La fin de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle est marquée par les conséquences d'une inflation dont l'or du Pérou est en partie responsable. H. Hauser explique ainsi l'émergence de la Réforme par : 1. l'exclusion de la plupart des artisans des affaires des corporations, et 2. la baisse de leur niveau de vie<sup>16</sup>.

Contre l'image du retour de l'âge d'or employé comme « propagande pontificale » par les papes de Jules II à Léon X<sup>17</sup>, la temporalité protestante est celle d'un âge d'or toujours hors d'atteinte pouvoir terrestre. Les Protestants réactivent pour cette raison les moralisations médiévales de l'âge d'or, qui en faisaient la traduction païenne de l'Éden biblique.

## 3) Le Nouveau Monde, monde des premiers et derniers temps

Le millénarisme se nourrit paradoxalement de la redécouverte de ce que les poètes décriront comme un âge d'or intact, à savoir le Nouveau Monde. Frank Lestringant a montré que les poètes perçoivent le Nouveau Monde comme « le royaume des derniers temps »<sup>18</sup>. Ce nouveau comparant poétique est une « métaphore vive » de ce que l'Europe, par sa faute, n'est plus.

Un exemple pris chez Ronsard permettra de comprendre ce que le Nouveau Monde change au motif de l'âge d'or. On a vu que l'*Hymne de la Justice* se servait de l'âge d'or pour vanter le destinataire du poème, le Cardinal de Lorraine, instigateur de la politique judiciaire de François II. Or, dans les dernières années du règne d'Henri II, Ronsard est déçu dans ses espoirs de rétribution. Il s'en plaint à un ancien mécène devenu chiche en gratifications, Odet de Coligny, cardinal de Châtillon, dans une « Complainte contre Fortune » publiée en 1559. Il fait alors référence à la prise de possession au nom d'Henri II, par Durand de Villegagnon mais à l'instigation du Cardinal de Châtillon, d'un îlot à l'entrée de la baie de Rio de Janeiro) :

Docte Villegaignon, tu fais une grand faute,  
De vouloir rendre fine une gent si peu caute,  
Comme ton Amerique, où le peuple incognu  
Erre innocemment tout farouche et tout nu,  
D'habit tout aussi nu qu'il est nu de malice,  
Qui ne cognoist les noms de vertu ni de vice,  
De Senat ny de Roy [...]  
Mais suivant sa nature est seul maistre de soy,  
Soy mesmes est sa loy, son Senat et son Roy :  
Qui de coutres trenchans la terre n'importune,  
Laquelle comme l'air à chacun est commune,  
Et comme l'eau d'un fleuve, est commun tout leur bien,  
Sans procez engendrer de ce mot *Tien* et *Mien*.  
Pour ce laisse-les là, ne romps plus (je te prie)  
Le tranquille repos de leur premiere vie...<sup>19</sup>

Comme Béranger de la Tour, Ronsard remarque cette fois l'absence « De Senat ny de Roy », ce qu'il se gardait bien de faire dans l'âge d'or de *L'Hymne de la Justice*. Le poète semble aussi particulièrement insister sur la notion de « commun », qui forme avec l'outil de comparaison poétique « comme » une paronomase euphonique et eurythmique (les hémistiches forment alors un remarquable parallélisme). Dans *L'Hymne de la Justice*, Ronsard décrivait la manne miraculeuse des blés qui nourrissaient les hommes sans efforts : l'âge d'or de la

15 *Ibid.*, p. 15.

16 Henry Heller, « Les artisans au début de la Réforme. Hommage à Henri Hauser », in Bernard Chevalier et Robert Sauzet (dir.), *Les Réformes. Enracinement socio-culturel*, Paris : La Maisnie, 1985, p. 137.

17 Elinor Myara Kelif, *op. cit.*, p. 323.

18 Frank Lestringant, « Millénarisme et âge d'or : réformation et expériences coloniales au Brésil et en Floride (1555-1565) », in *Les Réformes, op. cit.*, p. 26.

19 Pierre de Ronsard, *op. cit.*, t. II, p. 778.

poésie de cour est un âge idéal, surnaturel, qui ne met pas en danger de comparaison le pouvoir à qui il s'adresse. Tout au contraire l'âge d'or moral, qu'emploie ici un poète déçu et contrarié dans sa « Complainte », est une situation politique et morale, et non pas surnaturelle. Le Nouveau Monde est un référent inégalable d'âge d'or effectivement revenu, une sorte de miracle réalisé et réaliste : il dresse un modèle absolument inimitable aux hommes de pouvoir du vieux continent. L'idéal de *translatio* du siècle d'Auguste à celui de Ronsard s'en trouve interrompue.

### III./ Variations énonciatives : une nouvelle dimension

Les variations qu'insère Ronsard dans son imitation d'Ovide sont ainsi dues à des situations d'énonciation différentes. Dans un dernier temps, je voudrais montrer à partir d'exemples ronsardiens que l'âge d'or est le temps qui précède celui de l'énonciation poétique : pour Ronsard, tout au contraire de Béranger de la Tour et sans doute plus subtilement, le poète a pour fonction de faire vivre dans ses vers le souvenir de l'âge d'or de l'extérieur de celui-ci.

#### 1) La dialectique du mécène et du poète : « L'Hymne de l'Or »

*L'Hymne de l'Or* est adressé à Jean Dorat, poète et principal du Collège de Coqueret, ce qui donne à Ronsard l'occasion de jeux d'onomastique. Il procède ainsi de la même adaptation entre sujet et destinataire que *L'Hymne de la Justice* :

Je ferois grande injure à mes vers et à moy,  
Si en parlant de l'Or, je ne parlois de toy  
Qui as le nom doré mon Dorat : car cest hynne  
De qui les vers sont d'Or, d'un autre homme n'est digne<sup>20</sup>...

Mais *L'Hymne de l'Or* est d'un ton nettement plus libre que celui de la Justice puisque Dorat est un poète et non un Grand. Ronsard y met en scène une familiarité de ton qui déconstruit l'énonciation courtisane :

Pourquoy nous courbons-nous devant les grands Seigneurs ?  
Pourquoy leur faisons-nous du genouil tant d'honneurs,  
Sinon pour leur Richesse ? est-il pas vray-sembable  
Si un Roy devenoit un Herre miserable,  
Nul en guerre pour luy ne voudroit plus mourir ?  
Et pourquoy le sert-on, sinon pour acquerir  
Des biens en le servant ? mais dites pourquoy est-ce  
Qu'un Poete, un Orateur, un Philosophe adresse  
Ses livres aux grands Rois ? pourquoy tant d'artizans  
Offrent-ils leurs labeurs aux Princes courtizans,  
Sinon pour avoir d'eux quelque largesse honneste ?  
C'est l'Or qui met aux Rois la couronne en la teste,  
Qui leur donne puissance, et les fait commander<sup>21</sup>.

Ce motif de l'or tout-puissant est bien sûr un motif de satire des états : il accompagne généralement une indignation et une exécution proprement déclinistes. Or chez Ronsard, il est pour ainsi dire institué et légitimé par une nécessité cosmologique, celle de la fin de l'âge d'or :

Plus la terre aujourd'huy ne produit de son gré  
Le miel pour nourrir l'homme, et du chesne sacré  
(Lors que nous avons faim) les glands ne nous secourent :  
Plus de vin ny de laict les rivières ne courent :  
Il faut à coup de soc et de coulteres trenchans  
Deus ou trois fois l'année importuner les champs<sup>22</sup>...

On reconnaît ici les éléments ovidiens de la rivière de lait et de la génération spontanée des fruits. Ronsard donne à ce mythe cosmologique des conséquences cruellement concrètes et économiques. Le poète Ronsard s'adresse au poète Dorat pour recommander d'abandonner l'indignation et la satire ; en un sens la poésie doit se compromettre, mais elle se compromet en conscience, et publiquement (Ronsard publie ses *Hymnes* toutes ensemble dans le livre de 1555, il ne distingue pas les destinataires par différents manuscrits). Que représente

---

20 *Ibid.*, t. II, p. 580.

21 *Ibid.*, t. II, p. 581-582.

22 *Ibid.*, t. II, p. 584.

l'âge d'or pour le poète ? C'est l'âge orphique en quelque sorte d'une autonomie de la poésie vis-à-vis du pouvoir, qui n'existe plus au temps de Ronsard.

Daniel Ménager a remarqué chez Ronsard cette ambiguïté : « [u]ne question, qui parvient rarement à se formuler, anime toute la poésie politique de Ronsard. [...] La Renaissance est-elle un âge d'or politique, que la France devrait à l'énergie et à l'intelligence de ses rois ? Ou est-elle appelée à vivre dans la félicité d'un temps non politique, où les rois n'existent que pour se transformer en pasteurs, où Saturne, le père des temps archaïques, retrouve le sceptre que lui a dérobé Jupiter ? »<sup>23</sup>. Cette ambiguïté pourrait être reformulée comme un paradoxe : le nouveau Mécène, qui fera reflourir l'âge d'or en se montrant généreux avec les poètes, doit être aussi celui qui rendra la poésie autonome et débarrassée de ses obligations courtoises. Plaçant le pouvoir devant un *adynaton*, une mission impossible, le poète se place sans doute en position de pouvoir, grâce à la variation des destinataires et des situations d'énonciation.

## 2) L'énonciation plutôt que l'énoncé : *parrêsia* du poète à l'âge de fer

Ainsi le poète a tout intérêt à préférer suivre les nécessités de l'énonciation plutôt que de l'énoncé, et à se laisser la liberté de varier l'énoncé en fonction de l'énonciataire : quelque courtisan qu'il paraisse, ce principe de variation est garant de la franchise du poète. La chute d'un poème de Ronsard permettra de le montrer : celle des *Armes*, tirées des *Meslanges* de 1555, et adressées au riche héritier et mécène Jean Brinon. Le poème se présente initialement comme une exécution de l'artisanat métallurgique, imité de l'épigramme I, 10 de Tibulle :

Quiconque a le premier des enfers deterré  
Le fer, estoit, Brinon, luy-mesme bien ferré<sup>24</sup>...

Ronsard poursuit sa déploration mélancolique par une exécution des canons, thème connu des épigrammes et des *epyllia* de l'époque. Cependant, les derniers vers constituent un double coup de théâtre qui retourne le sens du poème :

Mais que dis-je, Brinon ? qui n'auroit la miniere  
De l'airain et du fer jadis mise en lumiere,  
Et qui ne se seroit artisan avisé  
En fondant le canon de l'avoir pertuisé,  
Et d'avoir acéré l'alumelle trampée,  
Tu ne m'eusses donné ny dague ny espée,  
(Car le fer n'eust usage) et ne m'eusses Brinon,  
Donné ny pistolet, ny rouet, ny canon.  
Toutefois je plain tant du commun le dommage,  
Que je voudrois (croy moy) que celui qui l'usage  
Trouva premier du fer, n'eust jamais esté né,  
Et n'avoir eu tes dons : car Dieu n'eust destourné  
Son visage de nous, et la paix violée  
N'eust point abandonné la terre desolée  
Pour s'en-voler là haut, laissant le monde icy  
S'entre-piller, navrer et tuer sans mercy<sup>25</sup>.

La déploration ovidienne est mise à bas par l'éloge courtisan, lui-même écarté par l'exercice de la suprême liberté du poète. Dans son hésitation même, Ronsard montre qu'il distingue, avant Pierre Bourdieu, règle et régularité : la règle du comportement de cour change parce qu'elle est sans cesse remodelée par les Grands ; il faut donc au poète une certaine sagesse pratique, pour éviter de se montrer systématique<sup>26</sup>. Ainsi Ronsard n'a pas de discours systématique sur l'âge d'or, pas de « règle », parce qu'il s'adapte beaucoup plus à la « régularité » courtoise de l'énonciation (quel genre d'âge d'or convient au destinataire?).

## **Conclusion : l'âge d'or et l'autonomisation de la poésie**

Le motif de l'âge d'or a dans une certaine mesure la fonction que Jean-Max Colard remarque dans l'adresse du poète à l'homme de pouvoir : « l'adresse au pouvoir ne contient pas seulement le rêve d'un dialogue, d'une relation avec le pouvoir, mais en perturbant et en réorganisant les modèles d'échanges sociaux, elle invente également, dans les textes eux-mêmes, une économie et une sociabilité qui s'organisent désormais

<sup>23</sup> Daniel Ménager, *op. cit.*, p. 4.

<sup>24</sup> Pierre de Ronsard, *op. cit.*, t. II, p. 678.

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> Jean-Max Colard, *op. cit.*, p. 155.

autour du poète. L'adresse poétique agit en faveur du poète et dresse sa nouvelle condition »<sup>27</sup>. Toutefois, cette liberté est nettement remise en cause par les guerres civiles de Religion. Ainsi Elizabeth Armstrong remarque qu'à partir de 1560, Ronsard n'est plus tant préoccupé par le contraste entre civilisation et âge d'or que par celui entre la France avant et après les Guerres de Religion. Vers 1565, après une « période centrale » du développement du thème de l'âge d'or chez Ronsard entre 1555-1560, on ne trouve plus sous sa plume aucune description de l'âge d'or<sup>28</sup>.

---

27 *Ibid.*, p. 559.

28 E. Armstrong, *op. cit.*, p. 33.